

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 24

Vereinsnachrichten: Nouvelles officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 13. Juni 1896.

Erscheint Samstags.

N° 24.

Bâle, le 13 Juin 1896.

Paraisant le Samedi.

Hôtel-Revue

Organ und Eigentum
des

Schweizer Hôtelier-Vereins.

Organe et Propriété
de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegraffm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Nouvelles officielles.

Procès-verbal

de
l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Suisse
des Hôteliers

réunie le jeudi 28 Mai 1896 à Genève
dans l'Aula de l'Université.

Ordre du jour: 1. Visite de l'Exposition.
2. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
3. Propositions individuelles.

A 10 heures et quart du matin, M. le Président Diefenbacher salua les assistants au nombre de 102 et ouvrit la séance en annonçant que MM. A. Bon, vice-président, O. Hauser, Röhl, Haeferli et M. Truttmann, membres du Comité, ont excusé leur absence à la réunion de ce jour.

Aucune opposition n'ayant été faite au procès-verbal de la dernière assemblée générale publié *in extenso* dans l'*Hôtel-Revue*, ce protocole est considéré comme approuvé de toutes parts.

Sont désignés comme secrétaires: MM. Ch. Sailer (Hôtel de la Poste, Genève) et H. Haeferli-Wegenstein (Hôtel du Cygne, Lucerne).

Tract 1. Visite de l'Exposition. M. le Président fait observer que ce tractandum constitue le but principal de la réunion; l'aimable invitation des collègues genevois et du comité central nous fournit l'occasion de voir *in corpore* l'Exposition nationale dans toute sa fraîcheur; les statuts prescrivant une assemblée générale au mois d'octobre, les questions d'affaires ont été ajournées à cette époque.

Il ne peut pas s'étendre sur la somme énorme de travail qui représente l'Exposition en général et tout spécialement le groupe 23, laissant à chacun le soin d'en juger par lui-même; considérant toutefois l'intelligence et l'habileté qui ont présidé à l'accomplissement de cette tâche ardue et importante, le Président présente les remerciements sincères de la Société à la direction supérieure du groupe 23 et du pavillon des hôtels, MM. Tschumi et H. Spillmann, à leurs divers collaborateurs ainsi qu'à tous les autres collègues qui d'une manière ou de l'autre ont coopéré au succès de l'exposition.

Les assistants se lèvent de leurs sièges pour attester leurs sentiments de reconnaissance.

Le Président donne ensuite des détails sur l'organisation et l'aménagement de notre exposition, savoir de celle dite "vivante" ou pratique et de celle dite "mortue" ou théorique; la première comporte un restaurant ainsi qu'une taverne pour la dégustation de vins indigènes; ces deux lieux sont installés dans le pavillon des hôtels édifié en majorité aux frais des sociétaires sous la direction du président de l'association, M. H. Späthlinger; l'exploitation en est confiée à M. Fliegel.

L'exposition théorique est également installée dans le pavillon des hôtels et embrasse les branches suivantes: statistique, photographies d'hôtels, guides d'hôtels (notamment le volume "Les Hôtels de la Suisse" et l'Almanach des hôtels), comptabilité, décoration et ameublement d'une chambre à coucher, enfin tous les articles, ustensiles et machines, en usage dans les hôtels.

Le Président fait sur le dressement de la statistique une série de communications qui seront publiées prochainement dans l'*Hôtel-Revue*, de sorte qu'il serait superflu de les reproduire dans ce procès-verbal. Il exprime sa gratitude à tous ceux qui ont participé à cette œuvre et tout spécialement au secrétaire de la Société, M. Pesch, qui a déployé pour l'exécution de ce travail une activité digne de tous éloges.

M. Berner parle du volume "Les Hôtels de la Suisse". L'ouvrage a paru 10 jours plus tard que le délai prévu; le tirage comprend 50,000 exemplaires allemands, 40,000 français et 30,000 anglais; 4500 exemplaires ont été distribués gratuitement aux membres de la Société, à ceux de l'Association internationale, à la presse, etc.; jusqu'ici il a été vendu 30,000 exemplaires.

L'avant-propos rédigé par M. Guyer-Freuler a entraîné, c'est vrai, un surcroit de frais inattendu, mais a donné à l'ouvrage une valeur toute particulière pour laquelle nous devons à M. Guyer nos remerciements les plus sincères.

La nouvelle édition de l'Almanach des hôtels qui comprend cette fois non seulement les établissements desservant le mouvement des étrangers, mais tous ceux qui possèdent le droit d'héberger, a rencontré de très sérieuses difficultés par le fait de la révision, de la rectification et du complément des indications fournies par les autorités cantonales pour la première édition de 1892. Malgré tous nos efforts, toutes nos démarches, il y a environ un quart des établissements énumérés dans le volume, dont il a été im-

possible d'obtenir aucun renseignement sur les conditions d'exploitation, etc.

L'orateur offre l'expression de son entière reconnaissance à tous ceux qui ont cooperé à ce travail laborieux et partiellement même onéreux.

Le livre est tiré à 1000 exemplaires et cédé aux sociétaires au prix coûtant de fr. 3.50; pour les non-sociétaires le prix en est de fr. 5. Les frais s'élèvent à fr. 350. Il n'a pas été possible de donner au volume un autre format que le format peu usité d'album.

Le Président remercie M. Berner du son rapport comme aussi de toute la peine qu'il s'est donnée pour mener à bien la publication des deux ouvrages; il fait ressortir également le mérite considérable que notre membre honoraire, M. Guyer-Freuler, s'est acquis par sa collaboration au livre de réclame, et lui en exprime sa profonde reconnaissance.

Tract 2. Sur la proposition du Président. Olten est désigné comme lieu de la prochaine Assemblée ordinaire.

Tract 3. Propositions individuelles.

Le Président fait savoir qu'actuellement soit le Comité, soit les Commissions instituées à cet effet, étudient les questions relatives à la réglementation des apprentissages de cuisiniers, à l'amélioration du régime des bureaux de placements, ainsi qu'à la pétition de l'Association genevoise pour la simplification des bureaux de placements; il est probable que ces questions pourront être discutées dans la prochaine Assemblée générale; aucune communication ne peut encore être faite quant aux conditions futures de l'école professionnelle; pendant le semestre écoulé, celle-ci a suivi une marche normale; les résultats sont satisfaisants et les organes directeurs ont droit à la reconnaissance de la Société.

M. Spillmann père (Lucerne) motive à l'aide de divers exemples une demande tendant à ce que le Comité institue un livre noir.

M. Berner fait observer que la demande de M. Spillmann est justifiée et que lors de la création du Bureau central officiel on avait déjà ce but en vue; les formulaires de certificats ont été institués pour permettre l'échange d'informations; il est arrivé malheureusement que certains collègues ont indûment abusé de la confiance qu'ils impriment tout naturellement les demandes d'informations de ce genre; les exemples fournis par l'orateur provoquent des marques unanimes de désapprobation.

Le Président donne l'assurance que la proposition de M. Spillmann sera traitée dans la prochaine Assemblée générale.

En termes chaleureux, il remercie encore les collègues genevois du programme alléchant de la fête dont l'arrangement, la suite l'a démontré, a obtenu un plein succès.

La séance est levée à 11 heures et quart.

La Fête.*

Genève, ville de fête! Que signifie cette appellation à une époque où Genève ne vit pour ainsi dire que de fêtes, que pour des fêtes? Aussi bien l'Exposition attire une succession presque ininterrompue de réunions, de conférences, de congrès, toutes festivités auxquelles les hôteliers genevois n'ont, au vrai, pas une part directe, mais d'autant plus rénumératrice, espérons-le. Une fête leur tient particulièrement au cœur, sur *me fête seulement* se concentrait ces derniers temps toute leur existence, au point d'en négliger leurs propres intérêts: la fête de leurs collègues. Et vraiment ils peuvent songer avec une satisfaction intime aux journées des 27, 28 et 29 mai, d'autant que l'écho de ce contentement résonne dans les cœurs de tous les participants à la fête et réveille en eux un sentiment de profonde gratitude. Ce fut une fête, du succès de laquelle les hôteliers genevois peuvent être fiers et c'est pourquoi le rapporteur est doublement heureux de la revivre encore une fois avec ses lecteurs.

Le 27 au soir, le Kursaal réunissait déjà un nombre respectable d'invités joyeux de retrouver d'anciennes relations ou d'en nouer de nouvelles. Ces occasions de se revoir ou de se créer des connaissances sont un des bons et utiles côtés des réunions périodiques, tout spécialement dans les milieux d'hôteliers. — Le lendemain matin, par un soleil radieux, les représentants de la confrérie hôtelière se retrouvaient frais et dispos sur le Quai du Mont-Blanc pour assister à l'enlèvement de ce qu'ils ont de plus cher au monde, leurs épouses et leurs filles. Un dernier adieu, un dernier signe et les breaks ravissants disparaissent avec leur précieux chargement pour le conduire le long du lac jusqu'à l'Ariana aussi intéressante que délicieusement située. Pendant ce temps, le sexe fort expédiait dans l'Aula de l'Université la partie sérieuse du programme et aucune protestation ne se fit entendre, lorsqu'au bout d'une petite heure, le Président leva la séance.

* La liste de présence et les menus des banquets ayant été publiés dans le dernier numéro, nous croyons pouvoir nous dispenser de les reproduire une seconde fois.

Bâle, le 13 Juin 1896.

Paraisant le Samedi.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.

Pour l'étranger:
Envoyez votre mandat:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie,
Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.

Les sociétaires recevront
l'organe gratuitement.

Annonces:
20 centimes par ligne
du nom et adresse.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

20 centimes par ligne

du nom et adresse.

Rabais en cas de répétition
de la même annonce.

Les sociétaires
payent moitié prix.